

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: 3

Artikel: Un instrument pour l'appui aux formations de sauvetage et l'instruction spécialisée
Autor: Loeffel, Urs
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La «place d'armes de Genève» est devenu un centre d'instruction et de compétences reconnu sur le plan international.

Sauvetage

Un instrument pour l'appui aux formations de sauvetage et l'instruction spécialisée

Col EMG Urs Loeffel

Commandant de l'Ecole de sauvetage 76 et de la Place d'armes de Genève

Dès le premier janvier 2018, un nouvel instrument sera à disposition de la formation d'application Génie / Sauvetage / NBC, le centre d'instruction des troupes de sauvetage 76 à Genève.

Dans le cadre du développement de l'armée (DEVA) et la réorganisation de l'armée, Genève et les troupes de sauvetage prennent une nouvelle direction. En effet, après 60 ans de bons et loyaux services, la caserne des Vernets prendra congé des troupes de sauvetage à la fin de l'année 2018 qui occuperont alors diverses infrastructures mises à leur disposition dans le cadre de conventions signées entre la République et Canton de Genève et la Confédération.

Le canton souhaitant reprendre possession du terrain occupé actuellement par l'armée aux Vernets cette dernière s'établira à l'avenir sur trois emplacements distincts :

- Le village d'exercices des troupes de sauvetage à Epeisses, où une caserne sera construite en plus du cantonnement déjà existant. L'emplacement d'instruction VULCAIN, installation de feu avec gaz pour de la lutte contre les grands feux fera également partie du village d'exercices ;
- Le nouveau centre logistique à Aire-la-Ville. La particularité de ce nouvel emplacement sera une utilisation conjointe entre le canton de Genève et l'armée ;
- Le cantonnement de troupe de Meyrin-Mategnin, emplacement déjà existant, mais reconstruit pour y accueillir la troupe dans des infrastructures modernes.

En plus de ces trois emplacements qui permettront d'accueillir sur sol genevois des formations de la taille d'un bataillon avec une capacité de 520 lits, à quoi s'ajoutent les infrastructures communales déjà utilisées aujourd'hui, l'armée continuera d'occuper la place de tir des Râclerets à Chancy ainsi que le stand de tir de Bernex. L'occupation de ces nouvelles infrastructures est planifiée à l'horizon 2019 pour le stationnement de Meyrin-

Mategnin et 2021 pour Epeisses et Aire-la-Ville.

Une fois le stationnement de Meyrin-Mategnin prêt à l'emploi, les troupes de sauvetage quitteront définitivement la caserne des Vernets.

Issu de l'école de sauvetage 76, le nouveau centre d'instruction des troupes de sauvetage (CITS) repose principalement sur 3 piliers :

- L'infrastructure ;
- L'instruction ;
- La coopération.

A partir de 2018, le CITS aura les missions suivantes :

1. Exploitation et développement de l'infrastructure d'instruction, appui aux utilisateurs – avec un effort principal sur l'IFO 1 de l'ER et l'IFO 2 du service de troupe ;
2. Instruction des cadres de l'échelon cp et bat, focus sur l'instruction en formation ainsi que les stages de formation technique des troupes de sauvetage, et enfin centre de compétence pour les cours aux explosifs de la FOAP G/sauv/NBC ;

Appui général à l'instruction et élaboration des bases de la doctrine, respectivement des procédures d'engagement ;
3. Coopération avec des partenaires nationaux et internationaux, p ex exercices de certification de la Chaîne suisse de sauvetage ou des certifications de *teams* étrangers dans le cadre de l'ONU.

U. L.